

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_722/10.04.2025													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%;">= 99</td> <td rowspan="6" style="font-size: 10pt; vertical-align: top; padding-left: 10px;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte de gestion 2024 du Budget principal

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2024 du budget principal. Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

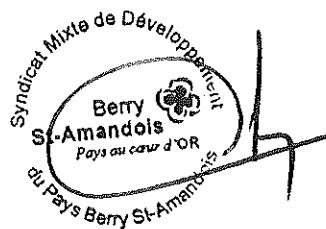
Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du Budget principal. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_722-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_723/10.04.2025															
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%; text-align: right;">= 99</td> <td rowspan="7" style="width: 60%; vertical-align: top;"> <p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p> </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: right;">= 49</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td style="text-align: right;">= 48</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td style="text-align: right;">= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td style="text-align: right;">= 56</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td style="text-align: right;">= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td style="text-align: right;">= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>	Présents	= 49	Votants	= 48	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 56	Excusés	= 04	Absents	= 38	
Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>														
Présents	= 49															
Votants	= 48															
Pouvoirs	= 08															
Nombre de voix	= 56															
Excusés	= 04															
Absents	= 38															

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Bloschaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget principal

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif, un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Fabienne LEVACHER qui prend la présidence.

Pour rappel le budget a été voté par chapitre. Le budget 2024 a été voté en section de fonctionnement à l'équilibre pour **747 086,23 €**.

Son exécution se présente de la manière suivante :

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Chapitre 002 : Déficit antérieur reporté	0	0
Chapitre 11 Charges à caractère général	346 424,46 €	120 701,27 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	281 390,00 €	235 888,88 €
Chapitre 042 Dotation aux amortissements et aux provisions	16 000,00 €	14 710,78 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	103 271,77	99 943,96
Chapitre 67 charges exceptionnelles	0	0,00 €
Total	747 086,23 €	471 244,89 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Chapitre 002 Excédents antérieurs reportés	164 179,35 €	164 179,35 €
Chapitre 013 Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 193,68 €	7 193,68 €
Chapitre 70 Vente de marchandises	28 000,00 €	27 332,71 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	547 713,20 €	544 961,93 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €	92,20 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Total	747 086,23 €	743 759,87 €

→ Ce qui entraîne un **excédent de fonctionnement de 272 514,98 €.**

<u>Dépenses d'Investissement</u>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 193,68 €	7 193,68 €
Chapitre 20 immobilisations incorporelles	3 000,00 €	0 €
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00 €	0 €
Chapitre 21 immobilisations corporelles	63 782,74 €	1 475,35 €
Total	73 976,42 €	8 669,03 €

<u>Recettes d'Investissement</u>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Chapitre 001 Excédent d'investissement reporté	49 759,02 €	49 759,02 €
Chapitre 040 Immobilisations	16 000 €	14 710,78 €
Chapitre 013 Subventions d'investissement rattaché aux actifs	7 217,40 €	0 €
Chapitre 10222 FCTVA	1 000,00 €	36,20 €
Total	73 976,42 €	64 506 €

→ Ce qui entraîne un **excédent d'investissement de 55 836,97 €.**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
CA 2024 Budget Principal Pays Berry Saint-Amandois						
Opérations de l'exercice	471 244,89 €	579 580,52 €	8 669,03 €	14 746,98 €	479 913,92 €	594 327,50 €
Solde de l'exercice		108 335,63 €		6 077,95 €		114 413,58 €
Résultats 2023 reportés		164 179,35 €		49 759,02 €		213 938,37 €
TOTAUX	471 244,89 €	743 759,87 €	8 669,03 €	64 506,00 €	479 913,92 €	808 265,87 €
Restes à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		272 514,98 €		55 836,97 €		328 351,95 €

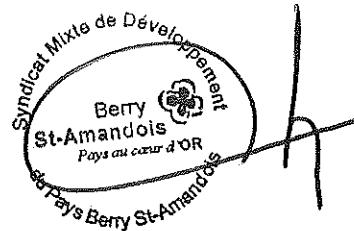
Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2024 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_723-CS100425-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL

du Pays Berry St Amandois

n° 02_724/10.04.2025

Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>
Présents	= 49	
Pouvoirs	= 08	
Nombre de voix	= 57	
Excusés	= 04	
Absents	= 38	

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marlène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Malsonnais), Annie DION (Maraçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTERAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTERAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteauméllant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Affectation des résultats et reprise des déficits 2024 Budget principal

Sur proposition du Président le comité syndical décide à l'unanimité la reprise des résultats de la façon suivante :

- 272 514,98 € de la section de fonctionnement du budget principal au compte de recette 002 du budget primitif 2025
- 55 836,97 € de la section d'investissement du budget principal au compte de recette 001 du budget primitif 2025

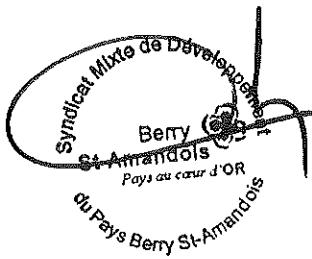
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_724-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 11/04/2025

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL

du Pays Berry St Amandois

n° 02_725/10.04.2025

Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.
Présents	= 49	
Pouvoirs	= 08	
Nombre de voix	= 57	
Excusés	= 04	
Absents	= 38	

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Frontenai), Yannick GODARD (Bouzals), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etiaux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenals) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumellant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Participation des collectivités adhérentes au Budget principal pour 2025

Le comité syndical décide à l'unanimité de fixer pour le budget principal du syndicat mixte de développement du Pays Berry St Amandois la participation des collectivités adhérentes comme suit :

- la cotisation par habitants à 1,80 € pour les communes et 1,80 € pour les communautés de communes. Cette contribution est basée sur la population légale des communes (population totale 2022 fixée par le décret 2024-1276 du 31/12/2024 en vigueur au 1^{er} janvier 2025). La population du territoire s'établit à 45 579 habitants.
- une contribution des communes de 1,23 € par habitant pour le financement de la Mission Locale Cher Sud.
- Inscrire une participation du Conseil Départemental à hauteur de 60 300 €.

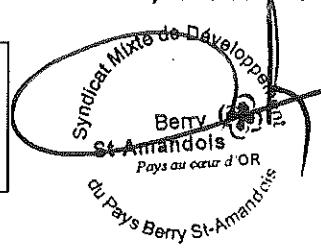
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Brettonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télécours : <https://citoyens.telercours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_725-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_726/10.04.2025													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%;">= 99</td> <td rowspan="6" style="font-size: 10px; vertical-align: top; padding-left: 10px;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaire(s)/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieurs), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaire(s) absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osméry), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Cotisations aux organismes et subventions pour 2025

Le comité syndical décide à l'unanimité de cotiser aux organismes suivants :

- Agence de Développement Territoire et tourisme (AD2T) du Cher pour un montant de 560 €
- A3P (association régionale des pays) pour 290 €
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) pour 620 €
- CNAS pour un montant de 888 €
- Association Leader France pour 750 €
- CAUE pour 120 €
- Fédération Nationale de SCoT pour 526,03 € (à imputer sur le budget annexe SCoT)

Etant entendu que certains montants indiqués correspondent aux montants 2024 et devront être actualisés lorsque ces organismes auront défini leurs contributions. Etant également entendu que la cotisation au CNAS pourra être augmentée en fonction du nombre d'agents recrutés. Un crédit global de 4 000 € est inscrit dans le compte 6281.

Le comité syndical décide également à l'unanimité :

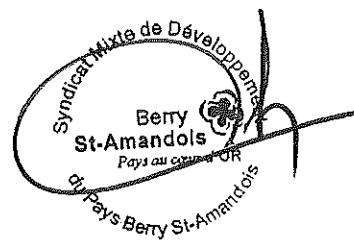
- D'attribuer une subvention de 56 062,17 € à la Mission Locale Cher Sud suivant la convention que le Président a été autorisé à signer par délibération du comité syndical du 3 février 2014.**
- D'attribuer une subvention de 1 000 € à la Fédération des chasseurs dans le cadre du programme départemental des « jachères et espaces fleuris et apicoles » (compte 65748).**

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citovens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_726-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_727/10.04.2025													
<table border="1"> <tr> <td>Nombre de délégués</td> <td>= 99</td> <td rowspan="6" style="vertical-align: middle; text-align: center;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Sennecay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Mise en œuvre de la fongibilité des crédits en M57 pour 2025

L'instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité permet de faire face à une dépense urgente dans un chapitre qui ne dispose pas de crédits suffisants, sans avoir à attendre la réunion de l'assemblée délibérante pour prendre une décision modificative budgétaire. L'assemblée délibérante est informée, lors de la plus proche séance, des virements de crédits opérés.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président, pour l'année 2025, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de :

- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section de fonctionnement pour le Budget principal et les budgets annexes OPAH et SCoT

- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section d'investissement pour le Budget principal.

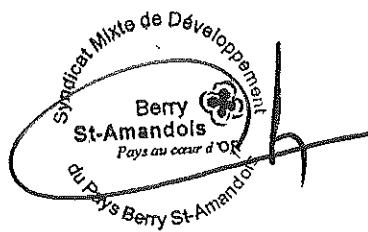
Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_727-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 <p>Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i></p>	<p>DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_728/10.04.2025</p>													
<table border="1"> <tr> <td>Nombre de délégués</td> <td>= 99</td> <td rowspan="6" style="vertical-align: top; font-size: 10pt;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marième ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Sennecay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Validation du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est un outil comptable et budgétaire qui doit être annexé au budget et au compte administratif. Il est, au 1^{er} janvier 2025, composé comme suit :

Tableau des effectifs								
	Date et n° de délibération portant création de l'emploi	Libellé	Statut	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire du poste	Poste budgété	Poste pourvu/occupé par
Filière administrative	du 17/07/2003	Directeur.trice/ agent de développement territorial	Contractuel à durée indéterminée	A	Attaché territorial	35 h	1	1
	N° 04/05 du 21/11/2005	Chargé.e de mission économie/emploi	Titulaire Contractuel	A	Attaché territorial	35 h	0	0
	N° 03/209 du 16/07/2013	Animateur.trice territorial.e de santé	Contractuel	A	Attaché territorial	35 h	1	1
	N° 03/333 du 20/06/2016 modifié par n° 05/513 du 01/12/2020	Secrétaire/Comptable	Titulaire	C	Tous les grades du cadre d'emploi des adjoints administratifs	35 h	1	1
	N° 02/346 du 31/03/2017	Chef.fe de projet SCOT	Titulaire/contractuel	A	Attaché territorial	35 h	1	0
	N° 04/561 du 11/10/2021	Chargé.e de mission Projet Alimentaire de Territoire	Contractuel - <i>Emploi non permanent</i>	A	Attaché territorial	35 h	1	0
	N° 03/558 du 14/06/2021 modifiée par 04/563 du 11/10/2021	Assistant.e CRTE/projet de territoire	Contractuel - <i>Emploi non permanent</i>	B	Rédacteur	35 h	0	0
	N° 05/515 du 12/12/2022	Animateur.trice / gestionnaire LEADER	Titulaire/contractuel	A	Attaché territorial	35 h	0	0
Filière technique	06/09/2002	Chargé.e de développement local	Titulaire	A	Ingénieur territorial	35 h	1	1

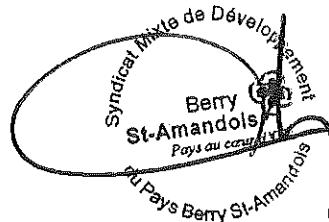
Le comité syndical valide à l'unanimité ce tableau des effectifs.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_728-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 11/04/2025

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_729/10.04.2025																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%;">= 99</td> <td style="width: 70%;">L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> <td></td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49		Pouvoirs	= 08		Nombre de voix	= 57		Excusés	= 04		Absents	= 38		
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.																	
Présents	= 49																		
Pouvoirs	= 08																		
Nombre de voix	= 57																		
Excusés	= 04																		
Absents	= 38																		

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe Auzon (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Vote du budget primitif 2025 du Budget principal

Il est proposé au comité syndical, et comme le prévoit notre règlement budgétaire et financier, le vote global du budget principal primitif 2025 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :

Fonctionnement

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>	<u>Prévu 2025</u>
Chapitre 002 : Déficit antérieur reporté	0
Chapitre 11 Charges à caractère général	346 001,29 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	289 440 €
Chapitre 042 Dotation aux amortissements et aux provisions	11 557,82 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	105 284,17 €
Chapitre 67 charges exceptionnelles	11 517 €
Total	763 800,28 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	<u>Prévu 2025</u>
Chapitre 002 Excédents antérieurs reportés	272 514,98 €
Chapitre 013 Atténuations de charges	0,00 €
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 193,68 €
Chapitre 70 Vente de marchandises	19 200 € €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	464 799,42 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	92,20 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	763 800,28 €

Investissement

<u>Dépenses d'investissement</u>	<u>Prévu 2025</u>
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections	7 193,68 €
Chapitre 20 immobilisations incorporelles	3 000,00 €
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00 €
Chapitre 21 immobilisations corporelles	57 362,33 €
Total	67 556,01 €

<u>Recettes d'investissement</u>	<u>Prévu 2025</u>
Chapitre 001 Excédent d'investissement reporté	55 836,97 €
Chapitre 040 Immobilisations	11 557,82 €
Chapitre 10222 FCTVA	161,22 €
Total	67 556,01 €

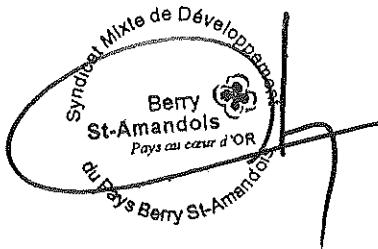
Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à la majorité, avec 56 voix Pour et 1 abstention (Sidialles), par chapitre, le Budget Primitif principal 2025 du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_729-CS100425-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 <p>Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i></p>	<p>DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_730/10.04.2025</p>													
<table border="1"> <tr> <td>Nombre de délégués</td> <td>= 99</td> <td rowspan="6" style="vertical-align: middle; text-align: center;"> <p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p> </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	<p>Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025</p>
Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Clémie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etiaux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAODEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte de gestion 2024 du Budget annexe SCoT

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2024 du budget annexe SCoT. Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du Budget annexe SCoT. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025
Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-251802161-20250410-02_730-CS100425-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_731/10.04.2025														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%; text-align: right;">= 99</td> <td rowspan="6" style="width: 60%; vertical-align: top;"> <p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p> </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: right;">= 49</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td style="text-align: right;">= 48</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td style="text-align: right;">= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td style="text-align: right;">= 56</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td style="text-align: right;">= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td style="text-align: right;">= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>	Présents	= 49	Votants	= 48	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 56	Excusés	= 04	Absents	= 38
Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>													
Présents	= 49														
Votants	= 48														
Pouvoirs	= 08														
Nombre de voix	= 56														
Excusés	= 04														
Absents	= 38														

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzaïs), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Sennecay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget annexe SCoT

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif, un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Fabienne LEVACHER qui prend la présidence.

Pour rappel le budget a été voté par chapitre. Le budget 2024 a été voté en section de fonctionnement à l'équilibre pour 308 593,35 €.

Son exécution se présente de la manière suivante :

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Chapitre 11 Charges à caractère général	253 393,35 €	10 201,03 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	55 200,00 €	0,00 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	0,00 €	0,00 €
Chapitre 022 Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
Total	308 593,35 €	10 201,03 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	272 034,15 €	272 034,15 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	36 559,20 €	36 559,20 €
Total	308 593,35 €	308 593,35 €

→ Ce qui entraîne un **excédent de fonctionnement de 298 392,32 €.**

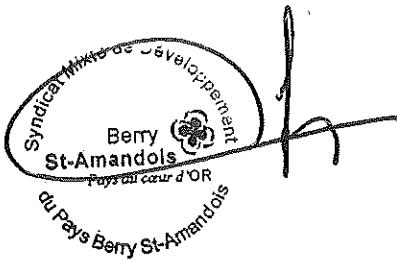
Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement

Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2024 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025
Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_731-CS100425-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL

du Pays Berry St Amandois

n° 02_732/10.04.2025

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 49
Pouvoirs	= 08
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 04
Absents	= 38

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaire(s)/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marlène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe Auzon (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culon), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidilailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaire(s) absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Bloschaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Affectation des résultats et reprise des déficits 2024 Budget annexe SCoT

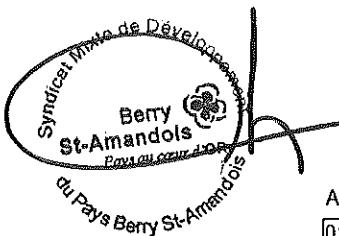
**Sur proposition du Président le comité syndical décide à l'unanimité la reprise des résultats de la façon suivante :
298 392,32 € de la section de fonctionnement du budget annexe SCoT au compte de recette 002 du budget annexe primitif 2025.**

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_732-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 11/04/2025

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL

du Pays Berry St Amandois

n° 02_733/10.04.2025

Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>
Présents	= 49	
Pouvoirs	= 08	
Nombre de voix	= 57	
Excusés	= 04	
Absents	= 38	

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s: Gilles BELIN (Arpheuilles), Marlène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWaab (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s: Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir: Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s: Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Mellant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Participation 2025 des communautés de communes au Budget annexe SCoT

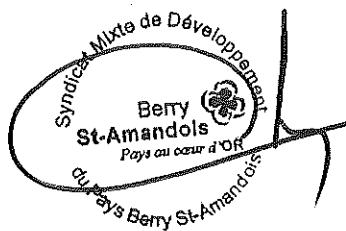
Le comité syndical décide à l'unanimité de fixer pour l'exercice 2025 la participation des communautés de communes au budget annexe SCoT à 0,80 € par habitant. Cette contribution est basée sur la population légale des communes (population totale 2022 fixée par le décret 2024-1276 du 31/12/2024 en vigueur au 1^{er} janvier 2025). La population du territoire s'établit à 45 579 habitants.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_733-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_734/10.04.2025																	
<table> <tr> <td>Nombre de délégués</td> <td>= 99</td> <td>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, également convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> <td></td> </tr> </table>		Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, également convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49		Pouvoirs	= 08		Nombre de voix	= 57		Excusés	= 04		Absents	= 38	
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, également convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.																	
Présents	= 49																		
Pouvoirs	= 08																		
Nombre de voix	= 57																		
Excusés	= 04																		
Absents	= 38																		

Date de convocation: 27 mars 2025
Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Sennecay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Vote du budget primitif 2025 du Budget annexe SCoT

Il est proposé au comité syndical le vote global du budget annexe SCoT primitif 2025 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :

Dépenses de Fonctionnement	Prévu BP 2025
Chapitre 11 Charges à caractère général	277 655,32 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	57 200 €
Total	334 855,32 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	<u>Prévu BP 2025</u>
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	298 392,32 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	36 463 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	334 855,32 €

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité, par chapitre, le Budget Primitif 2025 du budget annexe SCoT du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_734-CS100425-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_735/10.04.2025																	
<table> <tr> <td>Nombre de délégués</td> <td>= 99</td> <td>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> <td></td> </tr> </table>		Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49		Pouvoirs	= 08		Nombre de voix	= 57		Excusés	= 04		Absents	= 38	
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.																	
Présents	= 49																		
Pouvoirs	= 08																		
Nombre de voix	= 57																		
Excusés	= 04																		
Absents	= 38																		

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTERAU (Vesdun).
Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTERAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

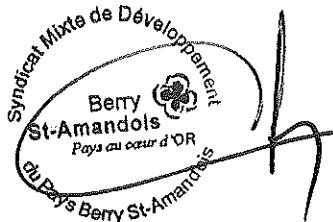
Objet: Approbation du Compte de Gestion 2024 du Budget annexe OPAH

Le Président explique à l'assemblée : Mme Isabelle GODIN, responsable du Service de Gestion Comptable de Saint-Amand-Montrond, nous a communiqué son compte de gestion pour l'exercice 2024 du budget annexe OPAH. Il ressort de son examen que les résultats d'exécution affichés dans ce compte de gestion correspondent en tous points aux résultats définitifs qui ont été présentés pour le vote du compte administratif.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Responsable du Service de Gestion Comptable au titre du Budget annexe OPAH. Ce Compte de Gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025
Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_735-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_736/10.04.2025															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%;">= 99</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: top; font-size: 1.5em; padding-left: 10px;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td>= 48</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 56</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Votants	= 48	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 56	Excusés	= 04	Absents	= 38	
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.														
Présents	= 49															
Votants	= 48															
Pouvoirs	= 08															
Nombre de voix	= 56															
Excusés	= 04															
Absents	= 38															

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaire(s)/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaire(s) absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Bloschaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Approbation du Compte Administratif 2024 du Budget annexe OPAH

Pour la présentation et le vote du Compte Administratif, un président de séance doit être désigné en lieu et place du président du syndicat qui se retire, ne prenant pas part au vote. C'est Fabienne LEVACHER qui prend la présidence.

Pour rappel le budget a été voté par chapitre. Le budget 2024 a été voté en section de fonctionnement à l'équilibre pour **370 516,32 €**.

Son exécution se présente de la manière suivante :

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Chapitre 11 Charges à caractère général	97 000 €	55 720 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	273 516,32 €	101 514 €
Total	370 516,32 €	157 234 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	Prévu 2024	Réalisé 2024
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	136 264,32 €	136 264,32 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	234 252 €	208 220,95 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Total	370 516,32 €	344 485,27 €

→ Ce qui entraîne un **excédent de fonctionnement de 187 251,27 €**.

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement

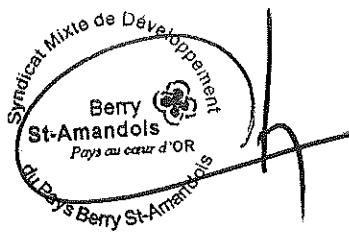
Le Président ne prenant pas part au vote, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif 2024 tel qu'il est présenté dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_736-CS100425-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL

du Pays Berry St Amandois

n° 02_737/10.04.2025

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 49
Pouvoirs	= 08
Nombre de voix	= 57
Excusés	= 04
Absents	= 38

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaire(s)/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marlène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessals-le-Frontenat), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtellet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe Auzon (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarsse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaire(s) absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Affectation des résultats et reprise des déficits 2024 Budget annexe OPAH

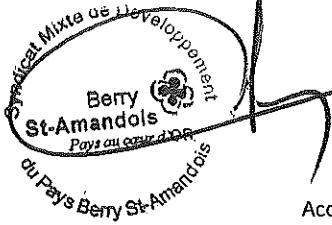
Sur proposition du Président le comité syndical décide à l'unanimité la reprise des résultats de la façon suivante : 187 251,27 € de la section de fonctionnement du budget annexe OPAH au compte de recette 002 du budget annexe primitif 2025.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_737-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_738/10.04.2025													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%;">= 99</td> <td rowspan="6" style="font-size: 1.5em; vertical-align: top; padding-left: 10px;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Margais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etiaux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTERAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTERAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Challivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Participation 2025 des communes au Budget annexe OPAH

Il est proposé au Comité Syndical, pour la gestion d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, de fixer la contribution des communes sur le mode de calcul suivant :

* Une part forfaitaire de 60 % du montant annuel à récupérer. Cette somme est divisée par le nombre de communes. Ce premier résultat est divisé par deux pour les communes de – de 100 habitants. Le solde est divisé par le nombre de communes de + de 100 habitants.

* Une seconde part variable de 40 % est divisée par le nombre d'habitants et permet d'obtenir le montant de base par habitant pour chaque commune.

Concernant les participations des communes il est proposé de la fixer pour l'exercice 2025

- **Une part forfaitaire pour les communes de – de 100 hab de : 419 €**

- **Une part forfaitaire pour les communes de + de 100 hab de : 900 €**

- **+ 1,05 € par habitants part variable**

Cette contribution est basée sur la population légale des communes (population totale 2022 fixée par le décret 2024-1276 du 31/12/2024 en vigueur au 1^{er} janvier 2025). La population du territoire s'établit à 45 579 habitants.

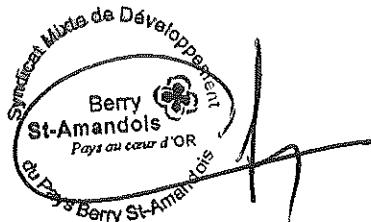
Le comité syndical approuve à l'unanimité le montant de cette participation 2025 des communes pour le budget annexe OPAH du syndicat mixte de développement du Pays Berry St-Amandois.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



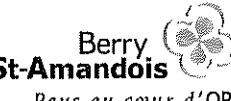
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_738-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 <p>Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i></p>	<p>DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_739/10.04.2025</p>													
<table border="1"> <tr> <td>Nombre de délégués</td> <td>= 99</td> <td rowspan="6" style="vertical-align: middle; text-align: center;"> <p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, également convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p> </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, également convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	<p>Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025</p>
Nombre de délégués	= 99	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, également convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</p>												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marièle ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Aron), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisteux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHJTI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Vote du budget primitif 2025 du Budget annexe OPAH

Il est proposé au comité syndical le vote global du budget annexe OPAH primitif 2025 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>	Prévu 2025
Chapitre 11 Charges à caractère général	84 014 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	301 237,27 €
Total	385 251,27 €

Recettes Fonctionnement	Prévu 2025
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	187 251,27 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	198 000 €
Total	385 251,27 €

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

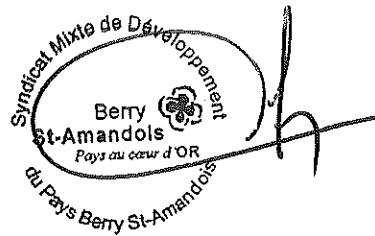
Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité, par chapitre, le Budget Primitif 2025 du budget annexe OPAH du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_739-CS100425-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_740/10.04.2025													
<table border="1"> <tr> <td>Nombre de délégués</td> <td>= 99</td> <td rowspan="6" style="vertical-align: top; font-size: 1.5em; color: #000080;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERCON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidlailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERRON (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Examen des dossiers OPAH

Nom	Prénom	Commune du logement	Type de projet	Dépense subventionnable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
CHEWET	Dominique	Saint-Saturnin	Rénovation énergétique – gain de 50%	25 000 €	10 %	2 500 €
ESCOTO-GODINEZ	Lucia	Saint-Saturnin	Rénovation énergétique – gain de 74%	25 000 €	10 %	2 500 €
BONNEFOY	Ginette	Saint-Maur	Rénovation énergétique – gain de 72%	25 000 €	10 %	2 500 €
BUCHARD	Mikael	Saint-Georges-de-Poisieux	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 83%	50 000 €	10 %	5 000 €
AUROUX MARTINAT	Brigitte Daniel	Châteaumeillant	Travaux lourds rénovation logement très dégradé – gain de 60%	50 000 €	10 %	5 000 €

M. le Président expose ensuite la situation de M. Pascal Lasauzais de Sidialles, pour lequel une subvention de 5 000 € a été accordée par délibération du bureau syndical n° 03_320/23.09.2024 le 23 septembre 2024.

Le co-financement attribué par la Fondation Abbé Pierre ayant été moins important que prévu, un complément de subvention est sollicité sur la caisse d'urgence afin de permettre au projet de se réaliser.

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_740-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL

du Pays Berry St Amendois

n° 02_741/10.04.2025

Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.
Présents	= 49	
Pouvoirs	= 08	
Nombre de voix	= 57	
Excusés	= 04	
Absents	= 38	

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaire(s)/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (Cdc Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etiaux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaire(s) absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBDADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Adhésion à l'ADIL du Cher et désignation d'un représentant du Pays

Dans un premier temps, il avait été proposé que chaque communauté de communes adhère individuellement à l'ADIL du Cher (Agence Départementale d'Information sur le Logement) mais dans le cadre du travail mené sur le Pacte territorial France Rénov, il apparaît plus pertinent de faire une adhésion pour tout le territoire du Pays, ceci afin que tous les habitants puissent avoir accès aux services de l'ADIL.

Cette adhésion est de 0,11 cts par habitants et est prévue au budget annexe OPAH.

Le comité syndical valide à l'unanimité l'adhésion du syndicat de Pays à l'ADIL du Cher et désigne M. Philippe AUVON, délégué de la communauté de communes Cœur de France, pour le représenter.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télécourrs : <https://citoyens.telercours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_741-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_742/10.04.2025																		
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%; text-align: right;">= 99</td> <td style="width: 70%; vertical-align: top;">L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.</td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: right;">= 49</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td style="text-align: right;">= 08</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td style="text-align: right;">= 57</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td style="text-align: right;">= 04</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td style="text-align: right;">= 38</td> <td></td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49		Pouvoirs	= 08		Nombre de voix	= 57		Excusés	= 04		Absents	= 38		<p style="text-align: center;">Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025</p>
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.																	
Présents	= 49																		
Pouvoirs	= 08																		
Nombre de voix	= 57																		
Excusés	= 04																		
Absents	= 38																		

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Frontental), Yannick GODARD (Bouzaïs), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Paschal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTERAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTERAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Poursuite du CoT EnR

Depuis 2018, nous nous sommes associés avec le Pays de la Châtre pour candidater auprès de l'ADEME afin de bénéficier d'un programme visant le développement des énergies renouvelables : le Contrat d'objectif Territorial (CoT).

Ce Contrat permet de favoriser l'émergence des projets d'énergies renouvelables thermiques sur nos deux territoires. Le Pays Berry St-Amandois en est le chef de fil. Les bénéficiaires sont les collectivités, les bailleurs sociaux, les associations, les exploitations agricoles et les entreprises.

Le second contrat s'est terminé avec succès en mars 2025, et il est donc proposé de poursuivre cette dynamique en candidatant à un troisième contrat dorénavant dénommé Contrat de Chaleur Renouvelable Thermique (CCRT) sur une période de 4 ans (mars 2025 à mars 2029).

Les membres du Comité Syndical décident à l'unanimité :

- De poursuivre l'association avec le Pays de la Châtre pour le dépôt d'une candidature
- D'accepter d'être désigné opérateur territorial de ce programme

- De mandater le Président pour signer un accord tripartite avec l'ADEME et le Conseil Régional qui formalisera les clauses de ce contrat
- D'autoriser le Président à signer le CCRT et tous les documents qui s'y rapporteront

Enfin, en termes d'animation du dispositif, le comité syndical autorise le Président à signer des conventions partenariales :

- Avec le Pays de la Châtre en Berry qui mettra à disposition un de ses agents afin d'assurer le suivi et l'animation du CoT
- Avec la Communauté de Commune Berry Grand Sud pour mettre à disposition son chef de projet transition écologique pour animer le CoT sur l'intégralité du périmètre du Pays

Il est acté que :

- ces deux animateurs pourront intervenir sur l'ensemble du territoire CoT EnR
- le Pays Berry St Amandois recevra une participation de l'ADEME afin de financer cette mission d'animation
- cette subvention sera reversée à part égale au Pays de la Châtre et à la CdC Berry Grand Sud.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_742-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

DELIBERATION du COMITE SYNDICAL

du Pays Berry St Amandois

n° 02_743/10.04.2025

Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.
Présents	= 49	
Pouvoirs	= 08	
Nombre de voix	= 57	
Excusés	= 04	
Absents	= 38	

Date de convocation: 27 mars 2025

Affichée le 27 mars 2025

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).
Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardénais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: Plan de financement de l'animation du Contrat Local de Santé de décembre 2024 à novembre 2025 et autorisation au Président de solliciter la participation des financeurs

Le Président présente le plan de financement pour l'animation du Contrat Local de Santé de décembre 2024 à novembre 2025 :

Dépenses		Recettes	
Salaires	45 000 €	ARS	25 000 €
Frais de fonctionnement (15 %)	6 750 €	Conseil Régional CRST (subvention écrétée)	16 400 €
		Autofinancement	10 350 €
Total	51 750 €		51 750 €

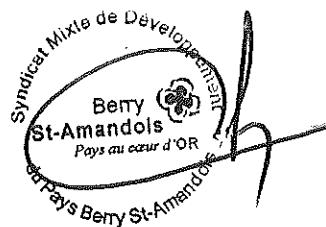
Le comité syndical valide à l'unanimité ce plan de financement et autorise le Président à solliciter une subvention auprès de l'ARS et du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



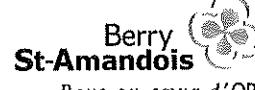
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_743-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 <p>Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i></p>	<p>DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_744/10.04.2025</p>													
<table border="1"> <tr> <td>Nombre de délégués</td> <td>= 99</td> <td rowspan="6" style="vertical-align: middle; font-size: 1.5em; color: #000080;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	<p>Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025</p>
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcamps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: MISSION PARC NATUREL RÉGIONAL: Validation des missions et demande de subvention du poste de la cheffe de projet pour 2025

Le syndicat de Pays est engagé depuis 2018 dans le processus de candidature au label Parc naturel régional sur le sud Berry avec le Pays de la Châtre et qui a abouti pour 2023 et 2024 à une convention d'objectifs et de moyens pour porter l'animation en local du projet. Ce partenariat est désormais caduque depuis la décision du 6 mars 2025 des élus du comité syndical du Pays de la Châtre qui ont approuvé à la majorité « la mise en pause du projet de PNR sud Berry jusqu'aux prochaines élections municipales ».

Le Président précise que le Pays Berry St-Amandois ne souhaite pas abandonner la mise en place d'un tel projet, important pour l'avenir du territoire, tout en l'ajustant à cette nouvelle donne.

Afin que l'idée d'un projet de PNR puisse continuer à vivre jusqu'aux prochaines élections, le Pays Berry St-Amandois reprend l'initiative du portage local de la démarche avec l'appui de la Région et en collaboration avec les communes de l'Indre volontaires.

Ce temps sera mis à profit pour :

1. Poursuivre l'information et la communication auprès des élus, partenaires et du grand public (sur la base des demandes reçues)
2. Préparer et approfondir les éléments nécessaires à la décision pour une présentation du projet aux futurs élus locaux (communes et communautés de communes) en 2026
3. Mettre en place des actions illustratives à l'échelle du périmètre tout en agissant dès à présent pour le sud Berry

Ainsi le président propose que le Pays Berry St-Amandois continue de porter la mission PNR au travers notamment du poste de cheffe de projet tout en réduisant le temps dévolu à 50% d'un temps plein.

Les missions pour 2025 seraient les suivantes :

1 – Suivi du projet de PNR

- Assurer le suivi du projet de PNR sud Berry et être le référent technique du projet en local.
- Poursuivre l'information et la sensibilisation sur le projet : missions, périmètre, fonctionnement, intérêts...
- Assurer une veille sur les projets locaux et actions en lien avec les thématiques et missions d'un PNR et une veille législative et juridique sur le plan national

2 - Mise en place d'un groupe de travail pour la promotion et l'émergence du PNR

- Contribuer à la mise en place d'une instance (+/- informelle) pour la promotion et l'émergence du Parc naturel régional
- Assurer l'animation de cette instance
- Avancer dans l'élaboration des premières grandes orientations de la future charte
- Préparer le contenu d'un dossier/temps de présentation aux futurs élus

3 – Animation du dispositif « si on plantait pour demain »

- Pilotage et animation de l'appel à projet et de la commande groupée
- Construction de dispositifs d'accompagnement techniques, de formations à l'entretien, la gestion durable des plantations pour les bénéficiaires en lien avec les partenaires techniques locaux
- Communication, suivi, évaluation de l'opération pour extension en 2026 sur la partie Indre du périmètre

4 – Engager un travail pour lancer une 2^e action de préfiguration sur la mise en place d'un comité d'itinéraire pour St-Jacques à Vélo

Dépenses		Recettes	
Salaire chargé (50% ETP)	31 274,52 €	Conseil régional (80%)	25 000 €
		Autofinancement	6 274,52 €

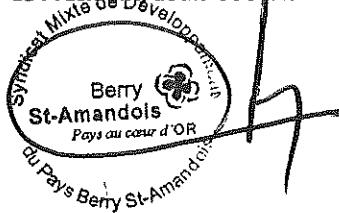
Les élus du comité syndical, à la majorité avec 56 voix Pour et 1 voix Contre (Sidialles) :

- approuvent qu'un agent du syndicat porte cette animation à 50% d'un ETP
- approuvent la poursuite du portage et les missions prévues pour 2025
- sollicitent le Conseil régional pour un financement à 80% des dépenses relatives au poste (salaire chargé) dans le cadre du Contrat plan Etat/Région – volet Contrats de parc
- autorisent le Président à solliciter la subvention et effectuer les démarches nécessaires

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_744-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025

 Berry St-Amandois <i>Pays au cœur d'OR</i>	DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 02_745/10.04.2025													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Nombre de délégués</td> <td style="width: 15%;">= 99</td> <td rowspan="6" style="font-size: 1.5em; vertical-align: top; padding-left: 10px;"> L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois. </td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td>= 49</td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td>= 08</td> </tr> <tr> <td>Nombre de voix</td> <td>= 57</td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td>= 04</td> </tr> <tr> <td>Absents</td> <td>= 38</td> </tr> </table>	Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	Présents	= 49	Pouvoirs	= 08	Nombre de voix	= 57	Excusés	= 04	Absents	= 38	Date de convocation: 27 mars 2025 Affichée le 27 mars 2025
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Saint-Amand-Montrond sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.												
Présents	= 49													
Pouvoirs	= 08													
Nombre de voix	= 57													
Excusés	= 04													
Absents	= 38													

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Frontal), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Anne-Marie FERRY (La Celette), Claudio LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Yves DODEMENT (Colombiers), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUVON (CdC Cœur de France), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Daniel TIETARD (Coust), Rolande FOUCAT (Culan), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Michel BERTHOMIER (La Perche), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Bruno CHAGNON (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin), Frédéric RIVIERE (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidialles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Margot BRAUTIGAM (Touchay), Cécile REGRAIN (Uzay-le-Venon), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Jean-Marie MORIER (Faverdines).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Daniel RONDIER (Cogny) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Clarisse DULUC, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Annie RADUGET, Patrick BIGOT (Drevant) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Jean-Paul DUPLESSI, Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin) a donné pouvoir à Patrice BARRET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Bertrand DE GANAY (Bussy), Bernard RONDELET (La Celle), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean-Claude MARAIS ARNOULT (CdC du Dunois), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Philippe PERRICHON (La Groutte), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Sennecay), Dominique SIMONIN (Vernais), Alain RIEU (Verneuil), Didier OLIVE (Villecelin).

Objet: OPÉRATION « SI On Plantait pour demain » : validation du nouveau cahier des charges et composition de la commission d'examen des dossiers

L'opération collective d'aide à la plantation de haies, d'alignements d'arbres et de vergers du pays Berry St-Amandois existe depuis 2008. Avec l'actualisation nécessaire des conditions de son financement fixées dans la fiche-action 4 du CRST 2024-2028 et le choix d'en faire une action de préfiguration du futur PNR sud Berry, un travail de fond a été mené pour en faire le bilan, améliorer et étendre son contenu.

Un nouveau cahier des charges est proposé qui a fait l'objet de nombreuses consultations et réunions avant une validation préalable par la commission Environnement/cadre de vie du Pays. Les élus du comité syndical, ont pu prendre connaissance du projet de cahier des charges préalablement fourni.

Les objectifs initiaux du Pays et les références à sa stratégie de territoire et ses documents de référence (charte paysagère, trame verte et bleue) sont conservés et développés. L'opération continue à s'adresser à tout type de planteurs, permettant à chacun de contribuer à sa mesure. Les grands types de plantations sont identiques : haies champêtres, alignements d'arbres et vergers et le taux d'aide de base est conservé à 50%.

Les nouveautés résident dans l'introduction du soutien aux petits projets d'agroforesteries inférieurs à 2 ha (plantations intra parcellaires et parcours arborés) et au soutien à l'expérimentation pour les agriculteurs. Le nombre de fruitiers pour les vergers est réduit pour les particuliers et usage privé : entre 6 et 15 arbres (avec un minimum de 3 variétés locales). De plus, une bonification à 80% est proposée pour tous projets agricoles, et ceux répondant à des enjeux environnement les plus prégnants (protection sols/gestion de l'eau + trame verte).

Il est proposé qu'une commission d'examen spécifique soit créée pour étudier les dossiers, en particulier pour l'attribution du taux de bonification à 80%, et dont la composition soit la suivante : 3 experts techniques + 3 représentants de 3 grandes catégories de bénéficiaires (particulier, collectivité, agriculteur) + un élu référent du Pays + le chargé de mission de l'opération.

Enfin, en plus de l'aide à l'acquisition de plants, un volet de l'opération pour l'aide à la conception et au suivi des projets est proposé pour garantir une meilleure réussite des plantations dans la durée et pour maximiser les effets bénéfiques.

L'opération pour tenir de ces évolutions prend le nom de « Si on plantait pour demain ».

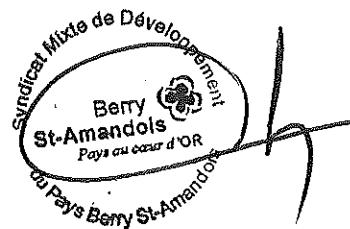
Le comité syndical valide à l'unanimité le nouveau cahier des charges et la composition de la commission pour 2025 qui sera une année test. Un bilan sera fait à l'issue.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 avril 2025

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télerecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20250410-02_745-CS100425-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/04/2025